Les grèves belges

Charleroi, 6 janvier. — Une réunion de l'Association des charbonniers de Charleroi a eu lieu aujourd'hui au Casino.

Les votes ont été émis au scrutin secret. Rien ne transpire sur la décision, qui sera affichée demain, au commissariat de l'arrondissement.

On suppose que les directeurs ne sont pas d'accord.

Un grand nombre d'ouvriers attendaient la décision. Le mécontement est général. La situation pourrait s'aggraver.

Un paquebot avarié

Bordeaux, 6 janvier. — Le paquebot des Messageries Maritimes, le *Brésil*, qui avait quitté Pauillac, la nuit dernière, pour le Sénégal et La Plata, avec 534 passagers, a été obligé de relâcher, ce matin, près du phare de Cordouan, par suite d'une avarie à son hélice.

Le paquebot va remonter à Bordeaux, au bassin des réparations. La Compagnies des Messageries maritimes espère qu'il pourra repartir le 10 courant.

L'état du jeune roi d'Espagne. — La crise ministérielle espagnole

Madrid, 6 janvier. — Le Roi continue à avoir la fièvre; hier la température était de 39 degrés ; aujourd'hui elle n'est plus que de 37.

D'un autre côté, la *Epoca*, de ce soir, dit, en dernière heure, que l'état du Roi s'est amélioré.

M. Sagasta continue ses démarches en vue de la formation d'un Cabinet, mais le général di Cassola, et M. Romero di Robledo n'acceptent pas les offres qui leur sont faites.

Le général Lopez Dominguez a également fusé.

Conflit entre typographes allemands et suisses

Berne, 6 janvier. — Les typographes suisses et les typographes allemands en sont encore venus aux mains.

Des coups de revolver ont été tirés. Dans la bagarre, un ouvrier suisse a eu la main traversée par une balle.

Le ministre allemand ne quitte plus le Palais fédéral, réclamant des arrestations et des poursuites.

Une querelle à bord d'un bateau

Fécamps, 6 janvier. — Samedi, une querelle a éclaté à bord du bateau *Ste Marie* à six milles en mer, entre les matelots Collard et Hanguel; ce dernier est tombé à la mer et s'est noyé. La querelle avait eu pour cause une discussion sur l'influenza.

Situation grave en Crète

Londres, 6 janvier. — On lit, dans le *Times*, que des nouvelles officielles représentent comme très grave l'état des affaires crétoises.

Un combat a eu lieu devant Askyfo, et un détachement turc, qui escortait un convoi de munitions, a été repoussé laissant plusieurs morts sur le terrain.

Des préparatifs importants sont faits en vue de rompre le blocus.

D'après la même source, les troupes turques seraient à la veille de se mutiner.

Déclarations pessimistes de Guillaume II

Berlin, 6 janvier. — On assure que, si le texte de l'allocution de l'empereur aux généraux, à l'occasion du 1er janvier, n'a pas été publié, c'est à cause du caractère pessimiste de ces déclarations.

Le conflit anglo-portugais

Londres, 6 janvier. — La *Pall Mall Gazette* dit que la seule chose à faire pour ramener le Portugal à la raison, c'est de notifier immédiatement à Lisbonne que l'Angleterre va s'accaparer de la baie de Delagoa et la garder comme gage jusqu'à ce que le pavillon anglais ait été rétabli sur terre et sur le fleuve dans le Hyassaland.

Les négociations pour une rectification des frontières etc., seraient ajournées à une date ultérieure.

La *Saint James Gazette* dit: Il faut que le Portugal offre à l'Angleterre, une réparation, une indemnité et des excuses, ou qu'il accepte les conséquences de son refus.

Londres, 6 janvier. — On dit que les gouvernements anglais et portugais n'ont reçu aucune information confirmant le télégramme à sensation de l'African Lokes Company d'après lequel les Portugais auraient attaqué des vapeurs portant pavillon anglais sur le lac Nyassal. On croit que ces incidents sont de date ancienne.

Les combats des allemands contre les rebelles arabes en Afrique Orientale

Londres, 6 janvier. — Le *Times* publie une dépêche datée de Zanzibar, 6 janvier, suivant laquelle, le major Wisman et le chef des Banaherit se sont livré hier un combat acharné, de plusieurs heures.

L'ennemi a éprouvé de grandes pertes; les Allemands ont eu quinze blessés, une grande quantité de fusils, se chargeant par la culasse et des munitions ont été trouvés dans les retranchements ennemis.

Les nouvelles d'Emin manquent depuis 6 jours. Les communications avec Bagamoyo manquent par suite de la nécessité pour le major Wisman de concentrer ses vapeurs à Saadani.

D'autre part, on télégraphie de Zanzibar à la date du 6 janvier qu'un détachement des troupes allemandes du protectorat a attaqué le 25 décembre le camp retranché de Banahere. Il a été repoussé et a eu 5 morts et 6 blessés. Le 5 janvier, à la tête de 1500 hommes, il a attaqué de nouveau la position qu'il a prise d'assaut et détruite. Les assaillants ont eu deux blancs et dix indigènes blessés.

Inondations en Italie

Rome, 6 janvier. — Le Pô a rompu ses digues et inonde un hameau rongeant les maisons, dont dix se sont écroulées. Les habitants ont été sauvés. On craint la destruction d'un autre hameau qui compte plus de 300 maisons.

La Commission permanente du Congrès international d'agriculture

Paris, 6 janvier. — Le congrès international d'agriculture, réuni à Paris au mois de juillet 1889, avait décidé qu'une commission permanente serait organisée par les soins de son bureau, avec mission d'étudier les causes et les remèdes de la crise agricole, particulièrement le crédit agricole et la crise monétaire.

Cette commission vient d'être constituée ; elle se compose pour la France de MM. Léon Say, Méline, Foucher de Careil, Gomot, Baudrillart, Ribot, Emile Labiche, Tisserand, Louis Passy, marquis de Dampierre, Telliez, Jules Bénard, Sagnier et Tardit.

Elle s'adjoindra des membres étrangers.

Une question indiscrète à M. Herbette
Les indemnités de l'Exposition

Paris, 6 janvier.— On lit dans la *Cocarde* :

« M. Herbette, conseiller d'Etat, directeur-général de l'administration pénitentiaire au ministère de l'intérieur, pourrait-il nous dire comment a été employée la seconde partie de l'indemnité de 10 000 sur les appointements accordés pendant la durée de l'Exposition universelle, au personnel placé sous ses ordres notamment aux surveillants des prisons du département de la Seine ?

» La première partie de l'indemnité en question a été payée au mois d'août dernier; la seconde partie aurait dû être versée aux intéressés, au plus tard à la fin d'octobre, les états d'émargement permettant de toucher le montant de cette indemnité au Trésor public, c'est-à-dire aux finances, ayant été signés vers le 25 septembre.

» Or, jusqu'à ce jour, ces modestes agents de l'Etat n'ont encore rien reçu et se demandent s'ils peuvent ou doivent encore espérer par ce temps de gouvernement honnête que recouvre l'étiquette républicaine. »

Nouvelles du Tonkin
Destruction d'une bande de pirates

Marseille, 6 janvier. — Le courrier de Cochinchine, arrivé ici, apporte des nouvelles du Tonkin en date de fin novembre.

Plus de cinquante partisans ont été pris et décapités ou tués dans les diverses opérations ; plus de trente partisans ont été pris et attendent à la prison de Bac-Ninh la décision de S. E. le kham saï.

15 fusils à tir rapide, 1 revolver, 3 fusils à piston, 2 fusils de rempart, avec 82 cartouches de fusils de 1864, 10 cartouches de revolver, un grand nombre d'armes blanches ont été pris à l'ennemi dans diverses opérations ; 4 fusils à tir rapide, avec 82 cartouches de fusil de 1874, ont été livrés par le Doï-Vang et le Lanh-Nho.

C'est en fin de compte une bande plus de 180 pirates qui a été détruite; il ne reste plus que deux lieutenants de Vang, avec une trentaine de serviteurs et une quinzaine de fusils.

D'après les renseignements donnés par les partisans de Vang eux-mêmes, une grande quantité d'armes ont été jetées dans la montagne et dans le Song-Can, au moment de la poursuite du 23 octobre.

Crise ministérielle en Turquie

Londres, 6 janvier. — Le *Daily Chronicle* de ce matin dit qu'une crise ministérielle, dont les conséquences pourraient être graves, a éclaté à Constantinople.

Le grand-vizir et Agap-Pacha sont en désaccord complet au sujet du budget.

Nominations dans la Légion d'Honneur

Paris, 6 janvier. — A ajouter à la liste des nouveaux légionnaires du ministère de l'intérieur, MM. Rouy, secrétaire général du syndicat de la presse parisienne; Jantet, rédacteur au *Lyon républicain*; Delaroche, directeur du *Progrès de Lyon*.

L'incident de Port-Saïd

Paris, 6 janvier. — Au ministère des affaires étrangères on n'a reçu aucun télégramme au sujet de l'incident de Port-Saïd, rapporté par le *Gaulois*.

Encore l'affaire Gouffé

On se rappelle que Mme Eyraud a été incriminée un instant dans l'affaire de la disparition de l'huissier de la rue Montmartre.

Mme Eyraud, qui habite seule à Levallois-Perret, s'est rendue aujourd'hui au palais de justice afin de déposer une demande en divorce contre son mari. Elle a persisté à dire qu'elle croyait à l'innocence de Michel Eyraud et que c'est pour obéir à certaines considérations de famille qu'elle est résolue à intenter une action en divorce.

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE. — Roubaix, 7 janv. — Hauteur barométrique : 763. — Température :
A 7 heures du matin 7 degrés audessus de zéro.
A 1 » du soir. 11 degrés audessus de zéro.
A » » 10 degrés audessus de zéro.

Paris, 6 janvier. — Malgré la hausse très rapide du baromètre, les gros temps continuent sur la Manche et la Bretagne. Le vent souffle encore du Sud-Sud-Est à Mullaghmore et Valentia : il est probable qu'une nouvelle bourrasque s'approche de l'Irlande. La pression est élevée de la France à la Russie et sur la Méditerranée; les hauteurs atteignent 779 mm. à Lyon, 777 mm. à Moscou et à Constantinople. Les courants du Sud-Ouest dominent sur le versant Nord Ouest de l'Europe; la mer est furieuse à l'entrée de la Manche. La Méditerranée est tranquille. Des pluies sont tombées dans les pays du Nord, sur les Iles-Britanniques et dans les régions du Nord de la France.

La température monte encore ; elle était ce matin de — 5° à Moscou, 2° à Bodo, 9° à Paris, 11 à Brest et 13° à Alger.

En France, le temps doux va persister, des pluies sont probables dans les régions du Nord et sur les côtes de l'Océan. A Paris, hier pluie dans l'après-midi et la soirée. Max.: 10°6; min.: 8°5.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'influenza à Roubaix. — L'*Influenza* a subi une légère décroissance à Roubaix. Hier un grand nombre d'employés ont repris leur service, sans que de nouveaux cas se fussent déclarés.

Pourtant les médecins sont unanimes à déclarer que la température est peu faite pour aider au rétablissement général.

Ces à-coups subits de froid et de chaud sont très mauvais pour la santé, et nous recommandons à nos lecteurs, aujourd'hui que la température est printanière, de ne pas se découvrir et d'observer toujours avec la même prudence, les règles d'hygiène que nous leur avons indiquées.

La commission des écoles s'est réunie lundi dans le but d'examiner quelles sont les mesures à prendre en présence du nombre croissant des absents avant les vacances. Il est probable que si l'épidémie continue à sévir, le congé sera prolongé de quelques jours.

Dans les usines, la situation est toujours la même, c'est à dire que les ouvriers malades sont nombreux, et que le travail souffre forcément de cet état de choses.

Les médecins sont sur les dents, mais grâce aux précautions que prennent les familles, il est rare que la maladie conserve un caractère grave. Nous ne saurions trop le répéter, l'*influenza* mal soignée, engendre la fluxion de poitrine et la bronchite, et ce sont ces deux maladies qu'il faut éviter, en appelant un docteur à la première alerte, et en se couchant aussitôt que l'on se sent indisposé.

La Supérieure des Filles de la Sagesse de Roubaix, la Chère Sœur Saint-Gonzalès vient de mourir à l'âge de 69 ans.

Ses funérailles auront lieu jeudi, à dix heures, en l'église Saint-Martin.

M. Coulon, directeur général des postes et des télégraphes a adressé la lettre suivante à M. le Président de la Chambre de Commerce de Roubaix :

« Paris, le 2 janvier 1890.

» *Monsieur le Président de la Chambre de Commerce de Roubaix*,

» Monsieur le Président,

» Par une lettre en date du 16 décembre dernier, vous avez bien voulu vous faire auprès de moi l'interprète d'un vœu de la Chambre de Commerce de Roubaix, vœu tendant à ce que le bureau télégraphique de cette ville soit mis en relation directe avec Anvers au moyen d'un fil conducteur constitué au cours de cette année entre Lille, Tourcoing et Anvers.

« Lorsqu'au mois de janvier dernier, mon Administration a été saisie par l'Office Belge de la proposition relative à l'établissement de cette nouvelle communication internationale, je me suis préoccupé avant tout de rechercher si cette proposition répondait à des besoins réels et d'adopter ensuite les dispositions les plus avantageuses pour l'acheminement de la correspondance générale. Et si le bureau de Tourcoing a été choisi de préférence à celui de Roubaix pour être mis en relations immédiates avec Anvers, ce n'est pas seulement par ce que Tourcoing m'a été désigné spécialement par l'Administration étrangère comme entretenant de nombreuses relations avec Anvers, mais aussi parce que, de la statistique à laquelle j'ai fait procéder, il résultait nettement que le nombre des correspondances échangées entre Tourcoing et Anvers atteint une moyenne d'environ 45 par jour, tandis que cette moyenne n'est que de 13 pour les correspondances de Roubaix avec Anvers.

» Vous reconnaitrez avec moi, je n'en doute pas, que ces considérations étant déterminantes et qu'en adoptant la combinaison contre laquelle proteste aujourd'hui la Chambre de commerce de Roubaix, mon Administration ne s'est cependant inspirée que de l'intérêt du service général, Je ne puis donc en cet état de choses déférer au vœu que vous m'avez transmis et je vous en exprime tous mes regrets.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

» *Le Conseiller d'Etat,*
Directeur général des Postes et Télégraphes
» Signé : G. COULON. »

Le parricide du Raverdi. — Voilà juste un mois qu'Alfred Vandomme a été condamné à la peine de mort, par la Cour d'assises du Nord. Quelques jours seulement le séparent encore de la décision définitive sur son sort.

Il est tranquille cependant et continue à se bien porter. Le médecin de la prison de Douai n'a pas eu, en effet, à aller le voir une seule fois dans sa cellule.

Au cas où il ne serait pas gràcié, on commence à se demander quelles dispositions seraient prises. On enverrait à Roubaix des troupes qui partiraient de Lille.

Le jour des Rois. — C'était hier l'Epiphanie, le jour des Rois; mais, dans beaucoup de familles roubaisiennes, on a quelque peu anticipé sur la fête et l'on a tiré dimanche les billets des Rois.

On fête les *Rois* depuis longtemps, en tous lieux chrétiens, dans le palais et le chaume.

Nos pères fêtaient l'Epiphanie, nos fils la fêteront.

C'est d'ordinaire la fève cachée dans une des parts du gâteau qui décide de la royauté.

Parfois, le sort est habilement dirigé. « Souvent, dit Chateaubriand, une fraude, qui redoublait l'allégresse des sujets et n'excitait que les plaintes de la souveraine, faisait tomber la fortune à la fille du lieu et à un fils du voisin dernièrement arrivé de l'armée. Les jeunes gens rougissaient, embarrassés qu'ils étaient de la couronne ; les mères souriaient et l'aïeul vidait sa coupe à la nouvelle reine.

A côté de la royauté de la fève, il en est une autre très connue, très pratiquée à Roubaix et que nous ne pouvons omettre : la royauté du *billet*.

Qui ne connait ces *billets de roi*, vieux de cinquante ans.

Depuis le roi jusqu'au fou, en passant par les professions les plus diverses, toutes les dignités, tous les emplois s'y trouvent : une petite vignette les représente et un quatrain les accompagne.

Je suis le roi de la table.
Mes peuples n'épargnez rien,
Si mon règne est peu durable,
Je veux vous faire du bien.

On le voit, ce n'est pas un roi des poétique : d'aucuns prétendent même qu'il est d'une faiblesse déplorable et laisse à ses sujets trop de licence. Il ne fait pas bon cependant de lui manquer de respect, car le fou veille, et

Quand le roi commence à boire,
Si quelqu'un ne disait mot,
Sa face serait plus noire,
Que le cul de notre pot.

Ne craignez pas d'être malade, le médecin est là qui rédige sa petite ordonnance :

Pour avoir votre pratique,
J'ordonne aujourd'hui du vin,
Qui fait passer la colique,
Les soucis et le chagrin.

Et ainsi des autres dignitaires du jour.

Dispute de femmes. — Un rassemblement d'une cinquantaine de personnes s'était formé dimanche soir vers les neuf heures devant l'estaminet de Mme Halluin, cabaretière, rue Decrême, 217.

Une nommée Julie Deloovere, peigneuse, âgée de 21 ans, insultait une femme Lefebvre, et lui distribuait avec une grande générosité, tous les noms d'un vocabulaire qui n'est généralement pas employé dans le *hig-life* :

L'agent Cochez, prévenu charitablement, est venu mettre fin à cette scène qui amusait la galerie, mais occasionnait beaucoup de bruit, en rédigeant un rapport à la charge de Julie Deloover.

Wattrelos. — *Un vol de cent cinquante francs*. — M. V..., ouvrier tisserand, habitant le Touquet, à Wattrelos, travaille, ainsi que sa femme, dans une usine de Roubaix, et il part chaque matin, laissant sa maison seule.

Quelle ne fut pas sa stupéfaction en rentrant chez lui samedi soir, lorsqu'il s'aperçut qu'une somme de cent cinquante francs enfermée dans une malle qui se trouvait dans sa chambre à coucher, avait disparu.

Les matelas du lit avaient été également soulevés par le voleur, et divers meubles avaient été dérangés dans l'espoir d'y trouver encore quelque butin.

La police n'a aucun soupçon. Les rôdeurs sont nombreux actuellement dans le pays, et rien n'est encore venu mettre sur la trace du coupable.

RÉUNIONS ET CONVOCATIONS

La Commission administrative de l'*Union Chorale*, prie ses membres d'assister à la répétition générale du mercredi 8 courant, à 9 h. très précises du soir. Communication très importante.

Cartes de visites. — L'imprimerie du *Journal de Roubaix* offre à un prix exceptionnel, aux lecteurs du journal, une jolie boîte contenant cent cartes et cent enveloppes. (*Voir à la 4e page*). — **Cartes de visites à 2 fr. le cent.**

AVIS. — La librairie ALFRED REBOUX, *rue Neuve, 17, Roubaix*, se charge de la distribution, à domicile, des circulaires, tarifs, prospectus, lettres de faire-part, etc. Cette organisation nouvelle assurera aux clients de la maison un service bien fait et une grande économie.

Remède contre l'influenza. — M. le docteur De Backer vient de faire paraitre une brochure sur l'influenza, sur son caractère infectieux, sur les moyens de se préserver de la maladie, et d'en guérir rapidement.

La brochure est en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, rue Neuve, 17. — Prix : **0,75.**

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

A l'Etat-Civil. — La moyenne des décès depuis le 1er janvier est sensiblement dépassée : il y a eu 36 déclarations. Quant aux naissances le chiffre est de 35 seulement.

Dans les écoles. — Excepté au Blanc-Seau où un très-grand nombre d'enfants sont atteints de la maladie, on n'a constaté partout ailleurs que très-peu d'absences.

Tirage au sort. — Le nombre de jeunes gens de Tourcoing, portés sur la liste du tirage au sort de cette année est de 752, soit 292 pour le canton nord et 460 pour le canton sud.

La Commission administrative des Orphéonistes (Crick-Sicks) informe les sociétaires que les répétitions reprendront sérieusement aujourd'hui mardi, à 9 heures très-précises du soir.

Vol de coton. — Samedi soir Jules Stelande, tisserand, demeurant à Roncq, sentier de Linselles, retournait chez lui avec 20 kilogs de coton noir, qu'il était venu prendre à Tourcoing. Il entra quelques minutes dans un cabaret aux Orions, laissant sa brouette à la porte. Quand il sortit, la brouette était bien toujours à sa place, ainsi que le sac, mais le coton en avait été tiré et avait disparu !

La police a ouvert une enquête.

Pillage d'un poulailler. — Mme Vve Dumez, demeurant, 160, rue de la Blanche-Porte, constata, lundi matin, en allant comme de coutume, donner à manger à ses volailles, qu'on lui avait enlevé, pendant la nuit, six pigeons, une poule et un coq.

Les expulsés. — Dimanche et lundi 22 expulsés ont été conduits à la frontière parmi lesquels un Luxembourgeois, condamné en 1881 à Orléans, pour vagabondage ; un électricien, condamné récemment à Lille pour abus de confiance ; une bobineuse de 19 ans, qui en est à sa cinquième condamnation pour outrages aux agents ; un peigneur de 17 ans, né à Roubaix, de parents belges, qui pourra ainsi rejoindre sa famille précédemment expulsée.

LILLE

Les préfectures de Lille et d'Arras. — Comme on l'a vu hier, c'est définitivement M. Vel-Durand, préfet du Pas-de-Calais, qui est nommé préfet du Nord.

M. Vel-Durand est remplacé à Arras par M. Alapetite, préfet du Puy-de-Dôme.

L'influenza à Lille. — L'épidémie d'influenza continue à exercer ses ravages dans toutes les familles de notre ville, et, contrairement à ce que l'on pouvait espérer, ne parait pas en décroissance.

Malgré cela, la rentrée a pu se faire facilement au collège S.-Joseph, où le nombre des élèves indisposés est relativement peu important.

Rien de particulier du reste à signaler sur cette méchante maladie.

La Société de Géographie de Lille organise une nouvelle conférence qui aura lieu jeudi prochain 9 janvier, à 8 h. 1/2, dans la grande salle de l'hôtel du Maisniel. M. A. Merchier, professeur agrégé d'histoire au lycée de Lille, secrétaire général adjoint de la Société, parlera de la *Colonisation française* (promenade à l'Esplanade des Invalides). De nombreuses projections lumineuses à la lumière oxhydrique accompagneront cette conférence.

L'affaire Cauchy. — Nos lecteurs se rappellent qu'il y a quelques mois, la police de notre ville, sur un mandat du parquet, mettait en arrestation un agent d'affaires louches, nommé Cauchy, qui vivait maritalement avec une fille d'origine allemande.

A la suite d'une perquisition faite au domicile de Cauchy, rue Colbert, le juge d'instruction chargé de l'affaire acquit la conviction que cet individu s'était rendu coupable de l'assassinat d'un fermier de Bouvines, nommé Deleporte.

Ce dernier, qui était entré en relation d'affaires avec Cauchy, avait été dévalisé et jeté dans le canal près de l'Esplanade. L'enquête ouverte avait d'abord conclu à un accident arrivé après un dîner plantureux.

Le juge d'instruction, mis sur la piste, parvint à réunir des preuves de la culpabilité de Cauchy et aujourd'hui nous apprenons que cet individu va passer aux prochaines assises du Nord sous l'inculpation d'assassinat accompagné de vol.

LA DERNIÈRE DE BOIREAU

— L'influenza comtesse, ou la dengue — on s'en fiche,
Quand on sait, comme moi, lui jouer cette niche :
Flanquez-vous un bon grog au rhum dans le coco,
Et puis prenez un bain — dame ! quand il le faut ! —
Avec un pain tout frais de SAVON DU CONGO !
210861 BARON BOIREAU.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, le 6 janvier 1890

Monsieur le Rédacteur
du *Journal de Roubaix*.

Ne pensez-vous pas que l'horloge de l'église Notre-Dame est atteinte de la maladie du moment, de l'influenza : voilà en effet 15 jours qu'elle se repose ! Elle manque de forces assurément puisque depuis ce laps de temps elle a avancé de quelques heures pour retomber dans le repos le plus absolu. Depuis dix jours au moins elle marque 4 heures.

Ne pourrait-on guérir cette pauvre malade délaissée qui devrait être déjà guérie.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, mes sincères salutations.

Un habitant du quartier Notre-Dame.

La souscription Faidherbe. — *Comité Roubaisien*. — Voici les 93e, 94e et 95e listes :

93e liste, — (Etablissement de MM. Cau frères).— Valéry Cau, 5 fr. Emile Seys, 1. Pascal Flament, 0.50. Gustave Cottenier, 0.25. Thérèse Lernould, 0.15. Pauline Cuvelier, 0.20. F. Dubois, 0.50. Becquart, 0.25. Leclercq, Verdoncq, Six, chacun 0.50. Joseph Decottignie. Housez, chacun 0.25. Delahaye, 0.50. Leclercq, 0.15. Roussel, Lerox, Fourdrinier, chacun 0,25. Druez, Duquenne, chacun 0,15. Plouvier, 0.25. Logez, 0.15. Leblanc. Emile Seys, chacun 0.25. Casier, 0.15. Hespel, Leclercq, chacun 0.25. Dernaucourt, 0.15. Delbergue. Lesaffre, Herbaut, Lefebvre, Bulcourt, chacun 0.25. Marie Delbergue, 0.15. Carrette, Deck, chacun 0.25. C. Dernaucourt, Marie Vandehoeck, Victorine Demeyer, chacun 0.15.

Malvina Dupire, Philomène Lamblin, F. Duhamel, Clara Desbarbieux, Philomène Debeuler, Julie Willaert. Delmée, Irma Gressier, chacune 0.15 Aimée Decarne, 0.25. Maria Dernaucourt, Eugénie Parsy, Palmyre Malfai, Floteau, Héloïse Roche, Céline Simon, A. Lecomte, Fideline Catrice, Pauline Masurel, Liévine Debruyne, Vilmant, chacune 0.15. — Total 18 fr. 70. — Listes précédentes 9,086 fr. 82. — Total général 9,105 fr. 52.

94e liste.— (Etablissement E. Picavet).— Emblans, Coppenolle Martin Marquette, Senacq, chacun 1 fr. Dehaspe, L. Legrand, chacun 0.50. E. Goemans, 0,25. Leimble, 0.50. J. Cailleau, Vandenpoll, Jean Debraye, chacun 0.25. François Meurisse, 0,50. Renard, Guidez, Grenadier, Vital Friauet, Alphonse Stelandre, Migneauw, Dubayon, F. Allard, Edouard Jolens, chacun 0,25.

Vanderschaeck, Degrave, 0.25. Salembier, 0,50. Catelle, I. Vanyvve, 0,50. Vandentveren, Lecat, Vanuxem, Révillon, 0,50. Lecomte, 0.25. Fontaine, 0.20. Liagre, 0.40. Moreels, 0.20. Varin, Vanhuysse, Beele 0,50. L. Claeys, L. Claeys, 0.20. Ch. Bécourt, 0,50. L. Gosman, 0.25.

Emile Bauwens, E. Wibaut, ch. 0,20. F. Vanderyicht, Ch. Desmedt, ch. 0.20. Jules Strat, 0.20. H. Dedoncker, Vanderwynckel, ch. 0.50. Delie, 0,20. Colfé, 0,15. Edouard Cocheteux, 0.25. Declercq, 0.20. François, 0,50. Daterre, 0.25. Minne, 0,50. Derat, Cyrille, H. Carré, ch. 0.25. V. Plouvier, 0,50. Th. Ryckbosch, 1. Verscheure, 0,50.

Wacquiez, 0.20. Wocquez, 0.25. Delmarle, 0.10. Decaucq 0.25. Victor Ligain 0.10. Fatron 0.15. Thibeau 0.50. Cancheteux 0.30. J. Rommens 0.50. Henri Langer, Maes, chacun 0.50. Léon Lepot 0.25. J. Borezée J. 0.30. Vanhenverwyn, A. Delvigne, chacun 0.50. Emile Picavet 20 fr. — Total 48 fr. 60. — Listes précédentes 9,105 fr. 52. — Total général 9,154 fr. 12.

95e liste. — (Musique municipale de Wattrelos).— Emile Bras, Henri Pollet, chacun 5,00. L. Montagne, 3,00. L. Parent, L. Descriez, chacun 2,00. H. Hien, L. Lefebvre, C. Dubus, Macleu Petit, Simon Hien, chacun 1,00. Alp. Spriet, Alf. Godschalck, Isidore Carette, Camille Versavel, François Lecroart, Jean Hazebrouck, Alfred Devlaeminck, Laurent Flipo, Jules Delcroix, chacun 0,50.

Jules Bonenfant, Narcisse Lefebvre, Achille Cornille, Alph. Vandenbogaerde, Achille Delcroix, Gust. Putman, Baptiste Amédée, Baptiste Rémy, chacun 0,50. Henri Devrieux, 0.30. Prosper Harroux, 0,50. Jules Codron, Aug. Trésille, Jules Davillers, Emile Béhague, Henri Béhague, Denis Baas, Henri Parent, Ch. Lahieu, chacun 0.30.

J.-B. Couvits, Jules Cornille, chacun 0.30. H. Duvivers, H. Javenaux, Aimé Hervau, Jules Lepoutre, Henri Lepoutre, Henri Courcelle, Alphonse Codron, Jules Decock, Achille Papegay, chacun 0.20. Julien Sobrie, 0,50. Total 36,60. Listes précédentes, 9,154,12. Total général, 9,190,72.

NORD

Mouvement dans les finances. — Par arrêtés du ministre des finances, sont nommés : M. Dacquet, percepteur à Baisieux, à la perception de Templeuve, 1re classe ; M. Cadet, percepteur d'Ailly-sur-Noye, (Somme) 3e classe, à la perception de Baisieux, 2e classe; M. Soulignac, adjudant sous-officier au 15e régiment d'artillerie, à la perception de Lépaud, (Creuse), 4e classe.

M. Demeyer, percepteur de Neuville Saint-Remy, 2e classe, à la perception d'Aniche, 1re classe; M. Richez, percepteur de Merville, 2e classe, à la perception de Neuville-Saint-Remy, 2e classe; M. Dordin, percepteur de Beaufort, 1e classe, à la perception de Merville, 3e classe, dernier quart; M. Carton, percepteur de 4e classe à Eppe-Sauvage, en la même qualité à la perception de Beaufort, dernier quart.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de Mme la douairière Imbert de la Phalecque, née Remy de Rombault, qui s'est éteinte hier, à l'âge de soixante-quinze ans, dans son château de Lewarde.

Dunkerque. — Un vétéran de l'armée d'Afrique le baron de Saint-Généroux, vient de mourir à Dunkerque à l'âge de quatre-vingts ans. M. de Saint-Généroux était sorti de Saint-Cyr en 1830, le premier de sa promotion dont faisait aussi partie le maréchal Canrobert. Il prit part en qualité de sous-lieutenant à l'expédition qui se termina par la prise d'Alger. Il quitta son régiment à Dunkerque où il a séjourné depuis.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que Dunkerque possède encore l'un des deux matelots qui, les premiers, plantèrent sur le sol algérien le drapeau français.

C'est l'ex-maître de loue Simon, très vert malgré ses quatre-vingts ans, et qui est depuis longtemps chevalier de la Légion d'honneur.

BELGIQUE

Mouscron. — Le 4 de ce mois débarquait dans un hôtel de Mouscron, un individu se faisant passer pour marchand de bestiaux et disant qu'il avait commission de M. le notaire Massélus, de Coyghem, de procéder à une vente de 43 bêtes à cornes qui devaient arriver à jour fixe : Ce notaire étant empêché M. Jules Parmentier, notaire à Mouscron fut prié de faire le nécessaire.

Aussitôt des affiches furent imprimées. Quand toutes les formalités furent remplies, l'individu en question prétendit ne pas avoir d'argent ; la gendarmerie informée interrogea cet homme qui finit par avouer qu'il était un évadé de la colonie d'Hoogstraeten. Le prétendu marchand de bestiaux a été maintenu en état d'arrestation.

Les grèves. — Charleroi, 6 janvier. — Voici la situation de ce jour :

Charleroi, 1,265 grévistes ; Gilly, 1,600 ; Châtelineau, 1,700 ; Fleurus, 1,100 ; Monceau-sur-Sambre, 615 ; Couillet, 280 ; Châtelet, 1,250 ; Ransart, 310 ; Mont-sur-Marchiennes, 200 ; Montigny-le-Tilleul, 20 ; Gosselies, 200 ; Fontaine-l'Evêque, 400 ; Forchies, 500 ; Roselies, 100; Bouffioulx, 200 ; Dampremy, 610; Marcinelle, 1,100 ; Montigny-sur-Sambre, 2,520 ; Courcelles, 2,580 ; Marchiennes, 550 ; Lambussart, 300 ; Jumet, 650; Lodelinsart, 400 ; Roux, 300.

» Le nombre des grévistes est encore très grand. Les ouvriers attendent la décision des patrons. Tout dépendra de l'attitude des directeurs. Puissent ceux-ci comprendre qu'il est temps de cesser leur attitude par trop hautaine !

Les esprits sont surexcités et Dieu sait ce que la grève va nous amener si les patrons ne montrent pas un peu de conciliation.

On écrit de Mons, le 6 ;

« La réunion de la Fédération boraine n'a pas eu lieu hier. D'autre part, de nombreux meetings ont eu lieu hier, pour engager les ouvriers à faire la grève, dans le but d'obtenir une augmentation de salaire de 15 p. c. et une réduction d'heures de travail. Ces excitations ont porté leurs fruits. En effet, on signale ce matin une augmentation assez considérable du nombre de grévistes.

» A Ciply, au charbonnage du Midi de Mons, 317 ouvriers sur 324 chôment.

» A Flénu, le travail a repris presque complètement à la Société des Produits. On ne compte plus de grévistes qu'au n° 25, où 450 ouvriers sur 600 ne travaillent pas.

» A Nouchain, au charbonnage de l'Agrappe, il y a 100 ouvriers en grève.

» A Quaregnon, il y a grève aux société charbonnières du Rieu-du-Cœur, Couchant du Flénu, 24 actions et Sud de Quaregnon. On y compte respectivement 350, 450 et 300 grévistes.

» Il y a également chômage aux charbonnage d'Hornu et de Wasmes. A Wasmes, 960 ouvriers ne travaillent pas. A la Société de Pâturages et Wasmes, à Pâturages, il y a 350 grévistes.

» Tout est calme jusque maintenant.

» Ce n'est que demain que le véritable caractère se dessinera. Aujourd'hui, à cause du lundi, beaucoup d'ouvriers ne se sont pas rendus à leur besogne. Mais si demain ils persistent dans leur résolution il est à craindre que la grève ne soit générale cette semaine. »

On télégraphie de Liège, 6 janvier :

« Il y a aujourd'hui une légère amélioration dans la situation des charbonnages de Cockerill, où il ya une diminution du nombre des grévistes.

» Il n'y a pas de changement dans la situation du charbonnage de Marinaye. Les grévistes sont toujours nombreux.

» La grève est complète dans les trois houillères *Bon Buveur*, *Kessales* et *Maket* à Jemeppe.

» Les charbonnages de Flémalle, Tilleur et Ougrée travaillent. »

Au château de Laeken. — Samedi soir, on croyait l'incendie absolument éteint. Mais, dimanche matin, le feu qui couvait encore sous les cendres s'est rallumé en différents endroits du château. Les grenadiers qui continuaient les fouilles, ont aussitôt fait fonctionner les pompes.

Dimanche après-midi, M. Bockstael, bourgmestre de Laeken, attendait encore les dispositions du Roi, pour savoir quand aurait lieu le service funèbre à la mémoire de Mlle Draucourt. La date de ce service avait dû être retardée, l'identité de Mlle Draucourt n'ayant pas été établie de façon complète. Ainsi, on n'était pas d'accord sur le lieu de sa naissance ; la déclaration de décès faite à l'hôtel de ville de Bruxelles portait que Mlle Draucourt est née à Cauroy, mais il parait que ce renseignement n'est pas exact.

Les funérailles ont été célébrées lundi matin, à 11 heures, à l'église de Laeken.

L'église était toute tendue de noir.

LL. MM. le Roi et la Reine, étant tous deux indisposés, s'étaient fait remplacer. Le général Van der Smissen et le capitaine du Chastel de la Howarderie étaient à gauche dans le chœur, représentant le Roi, ainsi que Mmes de Henricourt de Grunne, grande-maîtresse ; la duchesse d'Ursel, ex-grande-maîtresse : la duchesse de Limburg-Stirum, la comtesse Cornet de Grez et la vicomtesse de Beughem, qui représentaient la Reine.

Dans l'église se pressait une foule énorme. La messe de *Requiem* a été célébrée par M Kakelberghs, doyen de Laeken, assisté de six prêtres.

Aucun des membres de la famille de Mlle Draucourt n'assistait au service. On a eu, en effet, énormément de peine à reconstituer l'état-civil de la décédée. On sait, en tout cas, que Mlle Draucourt avait un frère qui, de son vivant, fut doyen de Boulogne-sur-Mer. M. le baron Goffinet a reçu ce matin une dépêche datée de France et émanant d'un monsieur qui se dit le beau-frère de la victime et qui annonce son arrivée pour aujourd'hui.

La Reine n'était pas encore rétablie dimanche de sa légère indisposition.

La comtesse de Flandre et les deux jeunes princesses Henriette et Joséphine sont venues lui rendre visite dans la matinée.

Le flamand et la garde civique. — La cour de cassation a eu à s'occuper de la loi sur l'emploi du flamand en justice.

Un avocat et garde civique de Gand s'était pourvu en cassation contre un jugement du conseil de discipline qui l'avait condamné à une amende.

Le condamné faisait valoir que la loi de 1889, sur l'emploi du flamand en matière répressive doit s'appliquer également aux conseils de discipline de la garde civique, c'est-à-dire que si, dans les provinces flamandes, un délinquant ne demande pas expressément à être jugé en français, la procédure doit se faire en flamand.

Or, le jugement de Gand avait été rédigé et prononcé en français, sans que l'inculpé eût manifesté le désir de voir l'affaire instruite en cette langue. Donc, d'après lui, nullité complète de la procédure et, partant, de la décision du conseil.

La cour suprême a admis l'avis de M. l'avocat général Bosch, qui a soutenu que la loi sur l'emploi du flamand ne doit s'appliquer qu'à la procédure des tribunaux ordinaires, tels que cour d'assises, cour d'appel, tribunal correctionnel et de simple police, mais non aux juridictions spéciales.

Un héros. — Le correspondant du Centre du *Journal de Bruxelles* lui raconte une émouvante histoire :

« Dans une gare située en plein pays houiller et qui passe, à tort ou à raison, pour être « mauvaise, » il est arrivé, il y a quelques jours, un fait qui montre de quel courage et de quel sang-froid sont doués parfois nos ouvriers.

La violence des froids qui ont sévi sur notre région avait profondément altéré le fer d'une aiguille de chemin de fer, si bien que quand l'aiguilleur voulut la faire fonctionner un matin elle se cassa net.

En ce moment un train de voyageurs arrivait à toute vapeur et, par une circonstance fatale, le non fonctionnement de l'aiguillage devait l'engager sur une voie où un autre train de voyageurs roulait lui-même. Une rencontre était inévitable et une catastrophe épouvantable allait se produire.

Le brave aiguilleur prit rapidement une résolution suprême : se jetant à plat ventre entre les rails, il maintint des deux mains la barre de fer qui relie les rails et remplit ainsi l'office d'appareil de changement de voie. Tout le train passa sur lui à grande vitesse, non sans danger, car il aurait pu avoir la tête enlevée par le frein Westinghouse, qui descend fort bas.

Le train était déjà loin quand l'aiguilleur se releva tranquillement. Les voyageurs n'ont pas su et ne sauront sans doute jamais à quel danger un obscur travailleur, plein de courage et de sang froid, les a arrachés. Aussi modeste que brave, l'ouvrier nous a priés de ne ne pas faire connaître son nom. »

DOUBLE-BLANC

PAR

FORTUNÉ DU BOISGOBEY

III

— J'ai manqué mon service hier et avant hier. Je le ferai ce soir, si on veut bien me reprendre.

— Alors, elle va mieux, ta femme ?

— Pas beaucoup mieux. Cette nuit, j'ai cru qu'elle allait passer... elle étouffait... mais la crise est finie... maintenant, elle dort.

— Ne la réveillons pas.

— Oh! elle ne dort jamais longtemps... malheureusement. Et elle sera bien contente de vous remercier. Je lui ai tout raconté... elle sait que je vous ai rencontré au bal, que vous m'avez donné vingt francs et que j'ai eu la chance de vous débarrasser d'un gueux qui allait vous tomber dessus. Elle se souvient très bien de vous avoir vu à Concarneau, il y a trois ans.

— Peste ! quelle mémoire !... Je ne suis entré qu'une fois dans la baraque où elle dansait et je ne lui ai pas parlé.

— Eh ! bien elle vous a remarqué tout de même... elle prétend qu'elle vous reconnaitrait... et depuis que je lui ai dit que vous me permettriez de revenir travailler sur votre ferme de Lanriec, elle ne fait que prier le bon Dieu pour vous.

— Je lui revaudrai ça... et à toi aussi, mon gars. Vous pouvez compter sur moi tous les deux et je vais la recommander à une dame qui lui viendra en aide. Si ta malade peut être sauvée, on la sauvera... mais tu habites une drôle de maison... pas de portier... pas d'éclairage.... j'ai eu bien de la peine à te dénicher ici.

— Je m'y suis mis parce que je n'avais pas le choix. On ne voulait de nous nulle part et on nous a permis de demeurer ici pour rien.

— Comment !... il existe à Paris un propriétaire qui loge les gens gratis !

— Oui, notre maitre, c'est comme ça. Je ne paie pas un sou de loyer, ni pour l'appartement, ni pour les meubles.

— Quoi ! s'écria Hervé, les meubles aussi gratis !

— Oh ! ils ne sont pas beaux, mais j'ai été bien heureux de les trouver. On nous avait chassés du garni où nous logions, et nous étions sur le pavé, à l'entrée de l'hiver. Pour Zina, c'était la mort. Nous chantions dans les cours, quand on voulait bien nous le permettre, mais nous ne gagnions pas toujours de quoi manger et il nous est arrivé plus d'une fois de coucher dehors sur un banc.

— Quel miracle vous a tirés de cette misère !

— Un miracle ?... oui... c'en est un. Figurez-vous qu'un soir nous crevions de faim et nous rôdions devant les cafés du boulevard Saint-Michel... nous n'osions pas demander l'aumône, mais nous espérions qu'on nous la ferait... les étudiants ont bon cœur... malheureusement il pleuvait et il ne passait presque personne. Eh! bien le bon Dieu voulut qu'une dame s'arrêta et nous parla. La figure de Zina lui avait plu. Elle nous questionna. Je lui dis que nous étions dans la peine, sans argent, sans abri, et que nous ne demandions qu'à travailler pour gagner notre vie. Elle voulut savoir si nous étions de Paris. Je lui répondis que nous venions d'arriver de la province et que nous n'y connaissions personne. Là-dessus, elle nous dit : je ne me charge pas de vous nourrir, mais je puis vous loger. Venez avec moi.

— Et elle vous amena ici ?

— Tout droit. Elle avait dans sa poche la clef de la porte de la rue, la clef de l'appartement que vous voyez, des allumettes et un rat de cave pour monter l'escalier, car la maison était déjà abandonnée. Elle nous fit entrer ; elle nous montra les quatre pièces et le mobilier du logement. Enfin, elle nous dit : le propriétaire voyage à l'étranger, il ne reviendra que dans un an ; il a des raisons pour ne pas louer sa maison pendant son absence, mais il m'a chargé d'y installer un gardien. Je ne vous connais pas encore, mais vous m'inspirez confiance et je vous offre l'emploi. Il sera bien facile à remplir, car vous n'aurez qu'à surveiller et à me rendre compte...

— Surveiller quoi ?

— Ah ! voilà !... cette dame m'expliqua que la propriété se composait de quatre corps de logis formant un carré, avec des façades sur trois rues et sur le quai Saint-Michel... que toutes les portes étant condamnées, excepté celle de la rue de la Huchette par laquelle nous venions d'entrer, personne ne pourrait s'introduire à notre insu, dans les bâtiments qui entourent la cour centrale.

Nous serions là pour avertir la dame si nous nous apercevions qu'on y pénétrait, et pour lui signaler tout ce qui s'y passerait. A cette condition, nous aurions sans rien payer la jouissance du logement et des meubles, jusqu'au retour du propriétaire absent, c'est-à-dire pour un an.

— Tu t'es empressé d'accepter?

— Oui, notre maitre. Ai-je mal fait ?

— Je ne dis pas cela. Et tu l'as revue, cette charitable gérante d'immeubles qui vous héberge pour rien ?

— Pas souvent. Elle vient à peu près une fois par mois et elle ne reste pas longtemps. Elle est venue la semaine dernière et en voilà pour trois semaines. Mais s'il y avait du nouveau ici, je lui écrirais.

— Alors, tu sais qui elle est.

— Je ne sais que l'adresse qu'elle m'a donnée... Mme Chauvry, à Clamart... elle m'a défendu d'aller la voir.

— Décidément, c'est un vrai roman que cette histoire, et cette femme me fait l'effet de ne pas valoir grand'chose. Pourquoi tant de précautions et tant de mystères ?

— Ma foi! notre maître, je n'en sais rien et je ne cherche pas à le savoir. . mais je la bénis tous les jours. Sans elle, ma pauvre Zina serait morte de misère. Elle ne va guère bien, mais nous avons eu de bons jours quand elle avait encore la force de travailler et j'espère que le printemps la remettra. Je ne me déplais pas ici, mais quand je pourrai partir avec elle pour Lanriec, je serai bien content de rendre les clefs à Mme Chauvry... en la remerciant... et je ne lui dirai pas où nous allons, pas plus que je ne lui ai dit que j'étais du Finistère et que Zina dansait sur la corde... Moins on parle, mieux ça vaut.

— Approuvé, mon gars. Je suppose que tu ne parleras pas de ma visite.

— Oh ! non... d'autant que la dame m'a bien recommandé de ne recevoir personne et de voisiner le moins possible. C'est ce que je fais... et c'est tout au plus si on connait ma figure dans le quartier, car je ne sors guère que pour aller à mon théâtre et pour acheter des remèdes... quand j'ai de quoi payer le pharmacien Zina ne bouge plus de sa chambre depuis un mois

Ce colloque se tenait dans une pièce dépourvue de meubles et éclairée par une fenêtre unique donnant sur la cour, une cour carrée, dominée des quatre côtés par de hauts bâtiments. Cela ressemblait au préau d'une prison.

Les murs s'effritaient et l'herbe poussait entre les pavés.

— Parbleu ! dit Hervé, voilà un immeuble où les voleurs ne seront pas tentés d'entrer par escalade ou par effraction. Ils n'y trouveraient rien à prendre. C'est à se demander s'il n'a jamais été habité... et le propriétaire, s'il compte y demeurer en revenant de voyage, aura fort à faire pour s'y installer commodément. Quelle drôle d'idée il a eue d'y placer quelqu'un pour garder des ruines ! Et quelle surveillance peux-tu exercer du haut de ton cinquième étage sur cette grande caserne? As-tu seulement le moyen d'y faire des rondes ?

— J'ai la clef d'une porte qui est en bas, au fond de l'allée par laquelle vous êtes arrivé, et cette porte s'ouvre dans la cour que vous voyez.

— T'en es-tu servi, de la clef?

— Une seule fois... en rentrant du théâtre, après minuit. J'ai cru apercevoir d'ici de la lumière au rez-de-chaussée du bâtiment qui est à notre gauche. Ca m'a étonné et je suis descendu. Quand je suis entré dans la cour, la lumière avait disparu. J'ai écrit le lendemain à Mme Chauvry. Elle est venue ici deux jours après et elle m'a dit que j'avais rêvé. J'ai fini par croire que j'avais pris pour une illumination le reflet de la lune sur les vitres... cette nuit-là, elle était dans son plein, la lune, et tout en haut du ciel... depuis, je n'ai plus jamais rien vu...

— Je ne comprends toujours pas pourquoi cette femme t'a mis dans ce logement. Peu importe, d'ailleurs, puisque ta malade en a bénéficié, mais j'espère lui trouver prochainement un domicile plus confortable, en attendant que tu t'établisses avec elle à Lanriec.

— Je voudrais que ce fût demain.

— Et ce ne sera guère avant la fin de l'été, car je tiens à être là pour vous installer et je vais voyager pendant quelques mois. Maintenant, mon gars, parlons un peu de ce coquin dont tu m'as débarrassé sur la place Vendôme. Tu ne l'as pas revu ?

— Non, monsieur Hervé. Et vous ?

— Pas davantage. Je pensais bien qu'il n'aurai pas l'audace de se présenter chez moi.

FORTUNÉ DU BOISGOBEY.

(*A suivre*).